


Approbation

	a	m	j
Christian Chaput Dir. princ. Sécurité industrielle			
 François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux	14	09	26

No dossier : 246

Titre d'emploi : Inspecteur - Protection des revenus

Inspectrice - Protection des revenus

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Veiller à l'intégrité des installations électriques d'HQD qui relie son réseau à sa clientèle, et le cas échéant, limiter les pertes d'énergie. S'assurer de la conformité ainsi que de la sécurité de l'installation selon les normes en vigueur. Adresser les remises en conformités, assurer le suivi et advenant le cas d'anomalies de mesurage, activer le processus de traitement de récupérations des sommes perdues ou volées, en produisant une facture pour récupérer le maximum des sommes dues. Contribuer à assurer la sécurité de la clientèle et du public en général.

TÂCHES TYPES

1. Procéder aux traitements des cas identifiés non-conformité électrique (N.C.E.) qui lui sont assignés.
2. Procéder à des inspections dynamiques d'installations.
3. Procéder à des tests de perche, des installations de compteurs témoins, de réflectomètre et opérer d'autres appareils spécialisés.
4. Réaliser des entrevues avec les titulaires de comptes pour établir le profil de consommation, recueillir les faits et retracer l'auteur de la manipulation.
5. Procéder au relevé des charges électriques et des faits menant à une facturation selon le mode de traitement approprié.
6. Assurer les remises en conformité touchant des non-conformités détectées chez la clientèle selon les procédures établies.
7. Adresser les demandes d'interruption en raison du degré de dangerosité.
8. Analyser les habitudes énergétiques du client.
9. Produire des rapports d'expertises qui établissent la méthode de vol, la période, la quantité et la responsabilité.
10. Procéder au redressement d'énergie et en assumer l'imputabilité.
11. Adresser les demandes d'enquêtes suite à des constats de manipulations de l'installation.
12. Participer à la planification stratégique des inspections et des mandats de perquisitions.
13. Collaborer aux enquêtes menées par l'équipe d'enquêteurs ou des services de police.
14. Participer au développement de nouvelles techniques permettant la détection de vol d'électricité ou démontrant la manipulation.
15. Témoigner devant les instances judiciaires ou administratives.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRE	4	3	2	2	4	3	4	4a	2	4	4		
POINTAGE	60	27	10	8	56	21	60	24	10	56	24	356	8